



Ligue Régionale de Bowling et de Sport de Quilles de la Provence Alpes Côte d'Azur et Corse

Siège social : 34 le clos Margot-ave du 11 novembre-83160 La Valette du Var

Président : Serge MOTYL ☎ : 06.30.91.27.42

SIRET : 480 830 439 000 26



CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS DAMES PACA 2014

(v2.12/02/2014)

ART. 1 - Organisation

La Ligue organise les Championnats Régionaux des Clubs Dames, pour la saison **2014**

Le Championnat est ouvert à toutes les licenciées féminines F.F.B.S.Q. Il se déroule en équipe de trois.

La composition des différentes divisions sera définie à l'issue des inscriptions, en fonction des classements de la saison précédente et du nombre d'équipes inscrites.

Deux poules R1 et R2 seront constituées

Les horaires des journées (samedi et dimanche) ne sont pas figés et peuvent évoluer en fonction des centres.

Le Championnat Régional des Clubs Dames se déroule sur trois journées :

- ◆ 1^{ère} journée : **5 et/ou 6 avril 2014 à TOULON**
- ◆ 2^{ème} journée : **14 et/ou 15 Juin 2014 à DRAGUIGNAN**
- ◆ 3^{ème} journée : **15 et/ou 16 novembre 2014 à PLAN de CAMPAGNE**

La Ligue régionale détermine les lieux et les horaires des compétitions.

ART. 2 – Les équipes

Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.

Si le nombre d'équipes inscrites dépasse le nombre de places disponibles, la commission **sportive** décidera en fonction du nombre de licenciés dans chaque club l'engagement d'une ou plusieurs équipes supplémentaires.

Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipe d'un même club dans une même division.

A - Chaque équipe **ne peut utiliser plus de six joueuses** sur l'ensemble de la saison. Ces joueuses doivent être licenciées dans le club à la date de la compétition. Peuvent être incluses dans ces 6 joueuses les licenciées d'une Ecole de Bowling de la région, rattachées à ce club.

B - Dans chaque équipe **une seule joueuse de nationalité étrangère est autorisée** sur les pistes.

C - Les remplacements sont libres. Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.

D - Sur une même journée une joueuse ayant évolué dans une équipe le samedi ne pourra jouer le dimanche dans une autre équipe de division supérieure du même club.

ART. 3 – Déroulement de la compétition

A- Ce championnat se déroule en système "Round Robin" par points sur 3 journées :

- ◆ Par match gagné: 3 points
- ◆ Par match nul : 2 points
- ◆ Par match perdu : 1 point
- ◆ Par match forfait: 0 point (absence totale d'une équipe : aucune joueuse présente)

Catherine RAJAUD Les Thuyas – 180 avenue de Pessicart – Les Thuyas -06100 NICE

☎ 06 61 75 13 01, @mail : c.rajaud@bowlingpaca.fr

- B-** Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes, totalisant le même nombre de points, sont départagées :
- Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - Par le total des quilles abattues sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - Par le total des quilles abattues sur la saison.

ART. 4 – Accessions et relégations

A Toute équipe, ayant déclaré forfait pour une journée entière, est reléguée en division inférieure, quel que soit son classement à l'issue du championnat. Pour une équipe de R2 ayant déclaré forfait pour une journée entière, elle ne sera pas autorisée à se réinscrire la saison suivante, sauf place vacante.

B Les accessions et relégations des clubs se font de la manière suivante :

Les quotas d'accession en R1 et de rétrogradation en R2 seront fonction du nombre d'équipes Dames inscrites et seront publiés le 20 février 2013 .

Pour la R1

- **1^{ER} CAS , aucune équipe de N3A ne descend :**

La 1^{ère} équipe de la R monte en N3A et l'équipe classée dernière descend en R2

- **2^{ème} CAS, 1 équipe de la N3A descend :**

La 1^{ère} équipe de la R1 monte en N3A et les équipes classées dernière et avant dernière descendent en R2

- **3^{ème} CAS, 2 équipes de la N3A descendent en R1 :**

La 1^{ère} équipe de la R1 monte en N3A et les trois dernières équipes descendent en R2

Pour la R2

- **Dans tous les cas de la R1, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} montent en R1**

ART. 5 – Inscriptions

A Les inscriptions doivent parvenir à la Ligue par l'intermédiaire des présidents de clubs. Vous pouvez soit envoyer votre demande par courrier auprès du Président de la Ligue ou utiliser le mail générique : inscriptions@bowlingpaca.fr pour procéder à cette inscription. Une copie de votre mail sera automatiquement distribuée à la responsable régionale: Cathy RAJAUD

B **Date limite des inscriptions** (date de mail ou de la poste faisant foi) : **1^{er} mars 2014**

A l'issue de cette date limite, formation des poules dans chaque division et envoi des factures aux clubs.

La réception des chèques **avant le 24 mars 2014** confirmera l'inscription qui peut être faite par courriel ou courrier postal avec la composition des équipes dans l'ordre de jeu pour la gestion des compétitions à l'aide du tableur FFBSQ à l'attention des arbitres et du gestionnaire responsable.

C **Coût du championnat par équipe :**

A l'issue de la constitution des poules, les chèques seront envoyés au trésorier sur présentation de facture que les clubs recevront

(16 € engagement parjoueuse + 3,16 € par partie)

Pour les deux poules R1 et R2

Engagement + parties de la 1^{ère} journée : poule de 6 = **95,40 €** ou poule de 8 : **114,36 €**

Parties de la 2^{ème} journée : poule de 6 = **47,40 €** ou poule de 8 : **66,36 €**

Parties de la 3^{ème} journée : poule de 6 = **47,40 €** ou poule de 8 : **66,36 €**

D Afin d'éviter d'avoir des équipes absentes lors d'une des 3 journées du championnat, il est demandé à chaque équipe, lors de son inscription, **un chèque de caution de 120 € par club**, encaissé uniquement en cas de forfait d'une équipe. **Le non-encaissement du chèque est subordonné à la participation pendant chaque journée à au moins 3 matchs avec au moins 1 joueuse par match.**

ART. 6 – Résultats sportifs

- Les feuilles de matches signées, sans ratures ni surcharges doivent être impérativement remises à l'arbitre à l'issue de la compétition, un double restant au club pour contrôle si contestation.
- L'arbitre aura en charge l'envoi des feuilles de matches à : resultats@bowlingpaca.fr

ART. 7 – Tous les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués.

ART. 8 – Réclamation

- A -** Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au Président de la Ligue Régionale dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 €**
- B -** Tout litige ou réclamation est traité par la Commission Réclamation des Championnats Clubs composée de trois membres.
- C -** La structure d'appel est le comité directeur de la ligue régionale, statuant hors présence des membres de la Commission

Le 12 février 2014

Cathy RAJAUD

Déléguée Chpt des Clubs DAMES

